Ecole et collège du Sacré Coeur
LE HAVRE
ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
HAUTE - NORMANDIE

ETABLISSEMENT CATHOLIQUE D'ENSEIGNEMENT
Ecole et collège Sacré Cœur
---
253 rue Aristide Briand
7600 LE HAVRE
☎02 35 41 38 12 🖷02 35 19 06 44
www.sacre-coeur-havre.com

Le Havre, le 11 juin 2020

Madame, Monsieur,

Votre enfant sera scolarisé au collège Sacré Coeur en 2020-2021.
Voici des informations importantes concernant la rentrée.

RENTREE DES ELEVES MARDI 1 SEPTEMBRE 2020

Pour les classes de 6ème	Matin	10h – 12h10
	Après-midi	13h50 – 15h40
Pour les 5ème, 4ème, et 3ème	Après-midi	14h – 16h

Cette première prise de contact est réservée :

- à l'accueil des élèves
- à la distribution de l'emploi du temps et du carnet de liaison, des accès PRONOTE pour l'élève et ses responsables.
- aux diverses informations concernant l'organisation de l'année scolaire
- à la prise de possession des livres :

Chaque élève prend possession de sa pile de livres en déposant **un chèque de caution de 85 € établi à l'ordre de « OGEC Sacré Coeur ».**

Pour tous les élèves, les cours débutent **Mercredi 2 septembre 2020** suivant l'emploi du temps des classes.

La restauration scolaire sera ouverte dès **mardi 1 septembre.**

Les photos de classes seront prises **mardi 8 septembre et le 24 septembre** pour les photos individuelles des fratries.

A ce courrier se trouvent joints :

- La convention de scolarisation à rapporter signée le jour de la rentrée. Si vous souhaitez conserver un exemplaire, il vous appartient de faire les photocopies.
- Les informations concernant les photos de classe.
- Les informations pour le paiement par prélèvement (si la demande n'a pas déjà été effectuée)
- Le code de vie scolaire
- Le projet éducatif
- Les informations sur les entrées et les sorties des élèves
- La fiche d'inscription à la cantine pour les élèves demi-pensionnaires.
- La feuille de renseignements (jaune).

IMPORTANT :

Chaque élève du collège doit apporter le jour de la rentrée :

- La feuille de régime des entrées et sorties (pour les élèves de 5°, 4° et 3°)
- La convention de scolarisation et les modalités d'accès à la restauration scolaire signées
- Une attestation d'assurance responsabilité civile à demander à votre assureur
- Le coupon signé attestant de la prise de connaissance du Code de Vie Scolaire.
- La feuille jaune de renseignements complétée
- Un chèque de 85€ pour la caution des livres.
- Le coupon réponse sur le traitement des données personnelles (pour les nouveaux élèves).
- **Pour les élèves de 3ème**, une photocopie de la carte d'identité (recto et verso)

Ces documents seront remis au professeur principal de chaque classe.

Il est rappelé aux familles que:

* lors des entrées et sorties, il est toujours possible de rencontrer la direction, le responsable de vie scolaire ou un enseignant. Pour cela, il suffit de prendre rendez-vous; venant à l'improviste, vous risquez de ne pouvoir être reçu faute de disponibilité.

* des rencontres d'informations pédagogiques auront lieu par niveau de classe, au début de l'année scolaire. Les dates et heures vous seront précisées.

RAPPEL PRELEVEMENTS :

Les familles optant pour un paiement de la contribution par prélèvement doivent donner l'autorisation et le RIB avant le 24 Août 2020.

RESTAURATION SCOLAIRE :

Le chargement des cartes peut s'effectuer à la comptabilité à partir du 20 août 2020.

FERMETURE DE L'ETABLISSEMENT

Le secrétariat sera fermé entre le 10 juillet et le 20 août 2020.

Nous souhaitons à tous nos élèves et à leurs familles de bonnes vacances.

Mme Drouault